

Monsieur le maire,
Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,

AVIS vous est donné, par la soussignée Stéphanie Lelièvre, greffière de la Ville de Mont-Laurier, qu'une séance ordinaire du conseil d'agglomération de Mont-Laurier est convoquée pour être tenue à huis clos le 10 mai 2021 à 18 h 15, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir :

ORDRE DU JOUR

Parole au conseil

1. Ouverture et constatation de la régularité de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 avril 2021
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET LÉGISLATION**
 - 5.1 Signature d'une promesse de vente entre l'Agglomération de Mont-Laurier et Nordest
6. **FINANCES**
7. **RESSOURCES HUMAINES**
8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
9. Deuxième période de questions
10. Levée de la séance

FAIT À MONT-LAURIER, ce 7 mai 2021.

La greffière,

Stéphanie Lelièvre, avocate